

*École élémentaire de Fauverney
Place de la Mairie
21110 Fauverney
03.80.39.00.31*

*À Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Monsieur le Maire de Fauverney
La commission scolaire
Aux Parents d'élèves élus
Aux Enseignants*

CR du CONSEIL D'ÉCOLE du 06 juin 2023

Présents : M Bigeard, Mme Lambert, M Bonin, M Cornemillot, pour la commune
Mmes Guilemain, El Janati, Chollet
Mmes Van Bergen, Carrion, Ms Mangin, Bretenstein et M Roy, enseignants

Excusé(e)s:
Mmes Fridel, Blot, Cartault, parents d'élèves élus

➤ **Bilan de la coopérative scolaire**

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire.

Très peu de mouvements depuis le dernier conseil d'école.

On notera toutefois le spectacle Billenbois, les bus pour les cinémas (El Dorado) et quelques fichiers et jeux pédagogiques (oiseau magique, les écrits du cycle 2 et 3). Apparaît également l'achat du tableau réalisé en Diamond painting.

A noter que la dépense concernant l'assurance Maïf va être remboursée (70,20€). En effet, avec l'adhésion obligatoire à l'OCCE21, l'école bénéficie d'une assurance « école » couvrant les mêmes risques. Monsieur Roy a donc résilié l'assurance contractée chez la Maïf.

On peut toutefois anticiper les résultats et les dépenses suivantes :

L'opération cagettes du potager a encore rencontré un beau succès. Le solde de l'opération vous sera communiqué lorsque nous aurons reçu la facture de Bourgogne plantes. L'équipe enseignante souligne l'investissement de madame et monsieur Guilemain qui contribue grandement au succès de cette opération. La vente de plantes supplémentaires a permis d'arrondir encore le bénéfice.

L'opération dessin d'école, en cours.

Les sorties de fin d'année ainsi que le projet Yoga seront entièrement financés par la commune, monsieur Roy renouvelle ses remerciements à monsieur Bigeard et ses conseillers.

Les bénéfices de ces actions seront réinvestis pour les enfants de l'école, notamment dans du matériel, des actions et sorties pédagogiques pour les 3 cycles. Par exemple cette année, les sorties cinéma, le spectacle billenbois, du matériel de manipulation, fournitures d'arts visuels....

Les justificatifs des factures et des différents dépôts d'argent sont à la disposition des membres du conseil.

➤ **Effectifs rentrée 2023**

Pour la rentrée 2023, les effectifs sont les suivants:

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	9	12	13	8	11	11	11

Soit un total de 83 enfants

Le conseil ayant lieu début juin, des inscriptions sont encore possibles d'ici la fin de l'année scolaire. La répartition des classes pour la rentrée 2023-2024 sera donc faite dans la deuxième partie du mois de juin. Ceci nous permettra d'être au plus près des effectifs et également d'avoir rencontré et échangé avec la nouvelle collègue nommée sur l'école de Fauverney.

➤ **Dispositif PHARE**

C'est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements scolaires. Elle repose sur la méthode de la préoccupation partagée, prise en charge d'une souffrance scolaire. L'accent est mis sur la prévention du harcèlement avec la mise en place d'équipes locales formées au repérage et à la prise en charge des situations (personnels, parents, partenaires...). Une présentation sera faite lors des réunions de rentrée de chaque classe.

➤ **APC**

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Les APC se déroulent tous les lundis soirs de 16h30 à 17h30. Elles sont basées, cette année, sur l'ensemble des compétences attendues en français et mathématiques. Pour la période allant jusqu'à fin juin, 7 élèves en bénéficient.

➤ **Aide aux devoirs**

L'aide aux devoirs est proposée dans le cadre des IAPE :

(Décret n°90-807 du 11 septembre 1990 instituant une indemnité pour activités péri-éducatives en faveur des personnels enseignants des écoles, collèges, lycées et établissements d'éducation spéciale et des personnels d'éducation)

Dans la continuité du 1^{er} trimestre, Monsieur Mangin et Madame Carrion assurent l'aide aux devoirs.

De janvier à avril, les CP à raison d'une séance par semaine, le mardi de 16h30 à 17h10.

De janvier à juin, Les CM1-CM2, le mardi de 16h30 à 17h25

De janvier à juin, les CE1-CE2, le jeudi de 16h30 à 17h25.

➤ **Stage RAN**

Les stages RAN d'été (remise à niveau) se dérouleront du 10 au 13 juillet, de 8h45 à 12h15 encadré par monsieur Roy et du 28 au 31/08 de 8h45 à 12h15, encadré par monsieur Mangin. Ces stages accueilleront des enfants du CP au CM2.

A partir de l'année prochaine (rentrée 2023-2024) l'éducation nationale met en place le PACTE. Cela consiste en des missions supplémentaires pour les enseignants basées sur le principe du volontariat. Sur les 6 missions du PACTE, 4 concernent des « face à face pédagogique » :

- Sessions de soutien ou d'approfondissement en 6ème
- Devoirs faits en 6ème
- Soutien renforcé sur les fondamentaux (école)
- Stage de réussite et école ouverte

Les 2 autres missions concernent le fonctionnement de l'école (mise en œuvre de projets, prise en charge d'élèves à besoins particuliers). Les enseignants volontaires doivent se positionner sur ces missions.

➤ **Projets pédagogiques**

Permis internet et permis piéton

Les gendarmes sont venus à l'école pour une sensibilisation des risques liés à l'utilisation d'internet pour les CM2-CM1 et des risques liés à la circulation à pieds pour les CE2. Chaque enfant a reçu un « permis » et un livret reprenant les thèmes abordés. Dans celui concernant internet, il y a également une partie pour les parents qui regroupe des conseils précieux.

Sécurité routière

La prévention routière est venue dans la classe des CM1-CM2. Après une partie théorique sur la circulation et la signalisation menée auparavant en classe, les élèves sont passés à la pratique sur deux circuits, un lié à la signalisation, l'autre axé à la dextérité à vélo. A l'issue de ces parcours pour lesquels ils ont été notés et en associant la note théorique, un élève a été sélectionné pour les finales départementales qui se dérouleront le 28 juin à Dijon.

Projet cagettes du potager : les élèves de CE1 à CM2 ont été associés à ce projet. Ils se sont tous rendus au GAEC Bourgogne plantes pour effectuer les semis.

- Vendredi 7 avril, CM et CE, opération repiquage
- Vendredi 28 avril, CE, opération semis
- Vendredi 12 mai, livraison à l'école, constitution des cagettes et livraison.

Projet Yoga : Depuis plusieurs séances maintenant, le vendredi après midi, 1h pour les CE1-CE2 et 1h pour les CM1-CM2, Monsieur Bonino, professeur d'Hatha Yoga anime des séances de découverte du Yoga adaptées aux enfants. Ces derniers se montrent très participatifs et s'appliquent à reproduire les postures du chat, du chien, à mieux respirer et à écouter leur corps. Ces séances se termineront le 7 juillet.

Projet « apprendre à porter secours » : Monsieur Gautherot, parent d'élève, professeur en sciences et formateur sur les gestes de premiers secours est intervenu auprès des CM1-CM2 pour sensibiliser les enfants sur les premiers gestes d'urgence le jeudi 1 juin. L'ensemble des CM1 ont été formés aux gestes qui sauvent. Monsieur Roy remercie Monsieur Gautherot pour sa disponibilité. Ce dernier propose un projet de sensibilisation au dérèglement climatique sous forme de frise chronologique. Cette action sera programmée la semaine après la fête de l'école.

Savoir Rouler à vélo : Face aux problématiques de sécurité routière, le Gouvernement a lancé un programme « Savoir Rouler à Vélo ». Cette initiative interministérielle pensée au bénéfice direct des enfants et des familles, est pilotée par la ministre des Sports, avec le ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le ministre de l'Intérieur et la ministre des Transports, ainsi que la Sécurité Routière.

Monsieur Roy s'est rapproché de la fédération française de cyclotourisme qui propose son expertise pour la mise en place de cette action. Les CM1 CM2 commenceront les séances le mardi 13 juin jusqu'au mardi 4 juillet. Ils aborderont les blocs 1 et 2 du socle commun, le savoir pédaler et le savoir circuler. Monsieur Chaudron, moniteur fédéral, encadrera ces séances avec l'enseignant de la classe. Il faut toutefois que chaque enfant possède son vélo et son casque.

Rencontre athlétisme maternelle : le jeudi 15 juin.

Les élèves de maternelle des classes de Magny (TPS, PS MS), d'Izier (TPS PS MS) et de Fauverney se rencontreront autour de 7 ateliers d'athlétisme. Les GS de Fauverney participeront également à cette rencontre dont les ateliers seront encadrés par les CM1-CM2.

➤ Sorties scolaires

maternelle/CP : Touroparc

Toujours dans le cadre du projet "oiseaux" et l'étude du monde animal, les enfants de la PS au CP se sont rendus au parc animalier Touroparc, le 01 juin 2023. Sur place, les enfants devaient retrouver, reconnaître et nommer les animaux étudiés en classe.

CE/CM : croisière la Voûte et parc de l'Auxois. sortie programmée pour le 30 juin 2023.

➤ Aménagement des écoles

Équipements :

- meubles chaussons dans le couloir élémentaire.
- réglage des portes qui fermaient mal, couloir élémentaire et dortoir maternelle.
- pose des bandes magnétiques sur les murs couloir élémentaire.

Points d'aménagement à prévoir :

- fuite couloir maternelles. (en cours)
- remise en service des sanitaires maternelles. (en cours)
- coffrage sous le préau à refixer.
- entretien des espaces verts des cours d'école.

Reprise des points évoqués lors du précédent conseil d'école :

– équipement d'un système d'alarme spécifique PPMS. Après plusieurs devis, il s'avère que le budget de cette installation est trop onéreux.

➤ **Fête de l'école**

Monsieur Mangin fait le point sur les inscriptions aux différents stands proposés lors de la réunion de préparation. Tous les stands ont été pourvus à l'exception de 2 stands retirés de la liste.

Il rappelle également que les personnes inscrites sur « l'organisation » des stands doivent faire les achats nécessaires au bon fonctionnement de ceux-ci comme la buvette, les hotdogs, les pizzas, les bonbons...(Ils seront remboursés sur présentation du tickets de caisse ou peuvent demander un chèque de coopérative.)

Madame Chollet prendra contact avec Mme Lenain qui s'était proposée pour faire les achats « buvette » (monsieur Roy leur fournira la liste des achats réalisés l'an passé). Monsieur Roy s'occupera des achats bonbons. Madame Guilemain nous informe que monsieur Fridel s'occupera des pizzas.

La commune met à disposition de l'école 10 tables et 20 bancs. En cas d'intempéries, elle fournira également 3 chapiteaux (prévoir 6 personnes pour les installer).

➤ **Questions parents d'élèves élus**

Accès des enfants du périscolaire aux sanitaires de l'école.

Cet accès pose un problème vis à vis du ménage (en cours lors de la présence des enfants) ainsi qu'un problème d'accès à l'école des enfants. Monsieur Roy va voir avec la personne qui réalise les ménages pour qu'elle fasse les sanitaires après le départ des enfants. L'accès aux sanitaires devra être bien encadré par le personnel périscolaire pour ne pas que les enfants aient accès aux classes.

Nouvelle enseignante

Madame Carrion ne sera plus présente pour la rentrée 2023-2024. Une nouvelle collègue vient d'être nommée sur le poste. Elle vient se présenter en fin de semaine.

Parents accompagnateurs

Madame Van Bergen et Monsieur Mangin ont été vigilants sur le fait que les parents ayant accompagné la sortie cinéma ne soient pas les mêmes que les parents retenus pour le voyage à Touroparc.

Est-ce utile de faire acheter des mouchoirs aux parents avec toutes les actions menées ainsi que l'argent pour la coopérative demandé en début d'année ?

Monsieur Roy précise qu'il n'y a aucun caractère obligatoire dans le versement d'argent à la coopérative. Ce fait est bien stipulé dans la note de rentrée.

D'autre part la coopérative scolaire n'a pas vocation à financer ce genre d'achat. Les enseignants demandent en début d'année puis en cours d'année à chaque famille d'apporter une boîte de mouchoirs qui est en libre service en fond de classe. Là encore, aucun caractère obligatoire, les enfants peuvent venir avec leur propre paquet de mouchoirs.

Pas de visite au collège, d'autres solutions auraient pu être envisagées, faire à nouveau des sorties ou des activités qui se sont perdues...

le collège :

Effectivement , les CM n'ont pas pu se rendre au collège le 6 juin comme prévu. Le tarif du bus étant exorbitant (pratiquement 500€ pour un AR Fauverney-Longvic), d'autres solutions ont été recherchées : co voiturage (interdit par IEN), utilisation du transco (impossible), dépôt des enfants directement au collège par

les parents (les horaires n'étaient pas compatibles)...Toutefois, Monsieur Roy reste en contact avec le principal du collège pour trouver une solution d'ici la fin de l'année scolaire.

Sorties et activités qui se sont perdues...

Les enseignants s'étonnent de ce point soulevé. En effet, cette année les élèves de CM ont bénéficié d'un nombre non négligeable de sorties ou d'activités : cinéma, expo, prévention internet, prévention routière, sensibilisation à l'alimentation, formation aux gestes qui sauvent, serres de Crimolois, gestion des déchets et compostage, yoga, savoir rouler à vélo, sortie scolaire du 30 juin...et deux autres activités sont programmées d'ici la fin de l'année scolaire. De même, les classes de maternelle et GS-CP ont pu assister à un spectacle de la compagnie Billenbois ainsi qu'à une projection cinéma. Elles participeront à une rencontre sportive en juin, en plus de la sortie Touroparc.

Monsieur Roy rappelle que l'école est un lieu d'apprentissage pédagogique dans lequel rentrent toutes les activités programmées et qu'elle n'est en rien un centre aéré avec ses propres objectifs.

Monsieur Roy rappelle aux parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2022-2023 qu'ils seront sollicités pour le bureau de vote des élections de parents d'élèves en octobre 2023.

Le président du Conseil d'école

Représentant des parents d'élèves élus